



## POLITIQUE VIE PRIVEE

IMDC s'engage à protéger les données à caractère personnel et la vie privée conformément à la Politique Vie Privée du Groupe ENGIE et aux lois et réglementations applicables, y compris la réglementation européenne (c'est-à-dire le "RGPD").

Les principes suivants seront en particulier respectés:

- Licéité, loyauté et transparence
  - Les données à caractère personnel doivent être traitées de façon licite, loyale et transparente.
- Limitation des finalités

Les données à caractère personnel doivent être collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes et ne pas être traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités.

Minimisation des données

Les données à caractère personnel doivent être exactes et, si nécessaire, tenues à jour. Les données à caractère personnel qui sont inexactes doivent être rectifiées ou effacées.

Exactitude

Les données à caractère personnel doivent être exactes et, si nécessaire, tenues à jour. Les données à caractère personnel qui sont inexactes doivent être rectifiées ou effacées.

Conservation des données

Les données à caractère personnel ne doivent pas être conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées plus longtemps que nécessaire.

· Intégrité et confidentialité

Les données à caractère personnel doivent être conservées en toute sécurité.

Responsabilité

Le traitement des données à caractère personnel et toutes les mesures y afférentes doivent être consignés en vue de pouvoir démontrer la conformité.

La présente Politique Vie Privée s'applique à toute personne agissant pour le compte d'IMDC.

Ces engagements sont détaillés dans les Déclarations de confidentialité interne et externe et dans les Règles internes.

Lesley Frederickx

Data Privacy Manager

Annelies Bolle

Directeur Général